FICHE RÉCAP - NIVEAU DE LANGUE

- "Lu, écrit, parlé", "Bon niveau"... ne veulent pas dire grand-chose pour le lecteur de votre CV.
- Il ne suffit plus aujourd'hui de préciser que l'on possède un bon niveau linguistique.
- Devant le nombre de candidats, il faut également crédibiliser son CV avec des preuves de sa pratique.
- Si vous avez passé un examen du type TOEFL, TOEIC ou Cambridge, n'hésitez pas à indiquer vos scores avec l'année du passage.
- Ces examens sont une bonne indication à condition que vous y ajoutiez une date récente et un bon score.
- Les séjours à l'étranger peuvent également s'inscrire sur un CV, s'ils sont significatifs. Indiquez donc les stages ou cours de langues intensifs de plusieurs mois, s'ils sont récents et oubliez les 15 jours de vos dernières vacances ou voyages touristiques.

